

Qu'il s'agisse des événements qui ont enflammé notre pays en novembre ou de l'agression à coups de couteau, par l'un de ses élèves, d'une de nos collègues enseignante à Étampes peu avant les vacances de Noël, la fin de l'année 2005 a marqué les consciences.

Chacun attendait de nos gouvernants une réaction à la hauteur. Elle le fut, mais avec une orientation propre à faire reculer le système éducatif d'une ou deux décennies : apprentissage dès 14 ans, réinstauration de paliers d'orientations précoces, redéfinition de la carte ZEP avec réduction, à très court terme, du nombre d'établissements concernés à 200 contre près de 1200 aujourd'hui... Il fallait des signes forts, nous avons eu une démonstration d'opportunisme politique : la fameuse «fenêtre de tir» évoquée par le premier ministre.

De fait, peu avant Noël, deuxième rafale de «bonnes nouvelles» : baisse d'un tiers des postes d'enseignants aux concours, suppression de près de 4500 postes dans les

établissements à la rentrée 2006, dont plus d'une centaine dans notre académie... (cf. page « préparation de rentrée »). Alors que des milliers de jeunes quittent le système scolaire sans qualification, alors que le quotidien dans les établissements devient pour chacun de plus en plus difficile, le manque d'ambition pour l'École s'affiche à nouveau en première ligne.

En réponse des décisions prises sans consultation et sans lien avec la réalité, le SNES académique fait le point sur la situation dans les établissements avec un dossier « Echec scolaire » : état des lieux chiffré aux niveaux national et académique, témoignages locaux et données qui font pièce à « l'école en échec total », « les ZEP inutiles » et « l'apprentissage à 14 ans comme solution miracle... ». Ce dossier permettra d'engager le débat dans les collèges et les lycées, car il nous appartient à tous de dénoncer, chiffres à l'appui, les réalités et les carences pour mobiliser et revendiquer d'autres choix.

Cyril Lasalle

Avec nos meilleurs vœux, nous vous lançons un appel, un appel à faire l'unité autour de ces questions qui font notre quotidien, un appel à se syndiquer massivement au SNES pour lui donner, ainsi qu'à notre action, plus de poids encore après notre succès aux élections professionnelles, un appel à l'action collective pour faire fléchir le ministère et le gouvernement : pour que 2006 soit une année de progrès dans le cadre de l'École de la réussite pour tous.

**Meilleurs Vœux
à toutes et à tous !**

Soutenons les salariés de Marti

Les salariés de Marti (Vieux-Charmont) sont en grève et occupent leur usine depuis le 21 novembre. Ils refusent le licenciement collectif des 70 salariés de l'entreprise suite à la décision de leur patron américain de délocaliser la production en Italie, alors que leur entreprise est viable. En attente d'une décision de justice (liquidation judiciaire ou redressement judiciaire, permettant le redémarrage), le collectif « Pour une Europe démocratique et sociale », rejoint par Martial Bourquin, maire d'Audincourt, et Noël Gauthier, maire de Vieux-Charmont, appelle à la constitution d'un comité de soutien large.

La FSU du Doubs et le SNES académique, parties prenantes de ce collectif, invitent leurs adhérents à rejoindre ce comité de soutien.
Colette Faivre

Ircantec : poursuivons la mobilisation

Le gouvernement voulait imposer avant le 31 décembre son projet inacceptable de réforme de l'IRCANTEC (régime obligatoire de retraite complémentaire des agents non-titulaires), à savoir augmenter les cotisations (+ 40% pour les agents) et diminuer le niveau des pensions (- 30% à terme) ! Face aux protestations et à la mobilisation, il a annoncé le 7 décembre qu'il voulait dorénavant « prendre le temps d'un examen plus approfondi ». Il faut continuer à signer massivement la pétition intersyndicale FSU-CGT-UNSA (www.fsu-fr.org).

Directive « Bolkestein », le retour

Le projet de directive « Bolkestein » n'a pas disparu : il est actuellement en débat au Parlement européen et sera voté en séance plénière le 14 février 2006.

Nous n'en voulons toujours pas ! Faisons-le savoir au Président de la République en lui envoyant la carte pétition éditée dans le cadre de la campagne unitaire menée en France.

(disponible dans les sections départementales FSU). Un NON du gouvernement français serait déterminant pour empêcher son adoption. Une manifestation est prévue le 14 à Strasbourg.

Laissez l'histoire aux historiens !

La loi du 23.02.05 édictant en son article 4 que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif » de la colonisation constitue une véritable prise d'otage de l'histoire, des chercheurs et des enseignants. Nous ne pouvons l'accepter ! Il faut abroger cet article : l'histoire est l'affaire des historiens. La recherche, les programmes scolaires comme les enseignants doivent rester indépendants !
Laure Flamand

RENTRÉE 2006

Rentrée 2006 : l'hécatombe continue !

Le premier CTPA de l'année 2006 s'est tenu le lundi 9 janvier et avait pour ordre du jour la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Notre académie va encore subir 127 suppressions de postes, alors qu'elle a déjà perdu plus de 10% de sa dotation ces trois dernières années. Plus d'un poste supprimé par élève en moins !

Pour protester contre cette nouvelle hécatombe, la FSU a quitté la séance après une brève déclaration ; les autres organisations syndicales représentées ont fait de même.

1 ^{er} degré	Evolution effectifs élèves	Evolution postes
Doubs	+ 435	+ 1
Jura	+ 30	- 9
Haute Saône	+ 165	0
T. de Belfort	- 180	- 8
Total	+ 450	- 16

Collèges	Evolution ETP
Doubs	- 21 / - 4,5 (SEGPA)
Jura	- 16
Haute Saône	- 0,5 / - 3 (SEGPA)
T. de Belfort	- 16
Total	- 61

Lycées/LP académie	Effectifs élèves	Evolution ETP
	- 40	- 50

ETP = équivalent temps plein

C'est une nouvelle ponction qui « va faire mal », dans le premier comme dans le second degrés, sans aucune cohérence avec le fameux argument démographique avancé depuis des années. C'est la survie de certains établissements qui est en jeu ; il suffit de voir ce qui se passe dans des académies limitrophes : des établissements disparaissent, année après année. Les « regroupements pédagogiques » commencent chez nous : on peut craindre que ce ne soit qu'un début...

Dans le même temps, le nombre de postes offerts aux concours diminuent de 30% (jusqu'à - 50% dans certaines disciplines), pour atteindre 10 000 postes alors que, de l'avis même du ministère, ce sont 17 000 postes qui seraient nécessaires. Le ministère organise la pénurie !

Gageons que les supports de TZR vont également être supprimés en masse pour assurer les enseignements. Mais qui assurera alors les remplacements ? Un petit tour de passe-passe avec le décret « De Robien » sur les remplacements de courte durée... et la boucle est bouclée.

Au regard des prévisions, le Territoire de Belfort est particulièrement touché ainsi que le Jura. Seule une mobilisation forte et massive pourra faire reculer l'administration. Dans les semaines qui arrivent, nous devons nous montrer offensifs.

N'hésitez donc pas à :

- demander une audience auprès de votre chef d'établissement pour obtenir les informations sur ce qui se passe dans votre établissement et à nous remonter toutes les informations obtenues ;
- prendre l'heure d'information syndicale pour alerter l'ensemble des collègues ;
- demander un Conseil d'Administration extraordinaire pour alerter les parents ;
- suivre attentivement la presse et le site académique du SNES (www.besancon.snes.edu) pour avoir des informations et être au courant des actions à venir.

L'Éducation n'est plus une priorité, le saccage se poursuit. Il nous faut dénoncer les orientations suivies et agir pour imposer un réel rapport de force. Seul un collectif budgétaire permettra de faire de la rentrée 2006 une rentrée digne de ce nom, respectueuse de tous les élèves comme de l'ensemble des personnels.

Cyril Lasalle

CHIFFRE DU MOIS

3

C'est le nombre de collèges « ambition réussite » prévus dans l'académie dans le cadre du plan De Robien de « relance des ZEP ». En regard des 21 collèges (sur 115) classés ZEP actuellement, quelle « ambition »...

Le 12 décembre 2005, les enseignants, le personnel et les élèves du collège de L'Isle-sur-le-Doubs apprenaient avec stupeur et consternation le décès brutal d'Agnès Batigne, professeure de Lettres modernes et syndiquée au SNES depuis plusieurs années.

Ses collègues garderont le souvenir d'une personne sympathique et chaleureuse, de bon conseil et toujours prête à rendre service. Ses élèves n'oublieront pas sa gentillesse, son souci de leur dispenser un enseignement de qualité et la patience dont elle faisait preuve à leur égard.

Nous pensons à Denis, à toute ta famille et à tes proches, Agnès, tu vas nous manquer.

Laurence Portrat-Chaulet

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Résultats CAP Académiques

	Agrégés		Certifiés		CPE		COP		PEGC		MI-SE		Totaux	
	1028	%	5087	%	235	%	103	%	311	%	355	%	7119	%
INSCRITS	631	61,38	3164	62,2	198	84,26	100	97,09	256	82,32	164	46,2	4513	63,39
VOTANTS	24	2,33	169	5,34	19	9,6	7	7	12	4,69	11	6,7	242	5,36
B/NUL	607	59	2995	94,66	179	90,4	93	93	244	95,31	153	93,3	4271	94,63
EXPRIMÉS	306	50,41	1456	48,62	62	34,64	56	60,22	138	56,56	71	46,4	2089	48,91
SGEN-CFDT	117	19,28	599	20	39	21,79	37	39,78	27	11,06	28	18,3	847	19,83
SNALC-CSEN	104	17,13	302	10,08									406	9,5
FO	29	4,78	144	4,81							13	8,5	186	4,35
SE-UNSA	51	8,4	269	8,98	78	43,57			65	26,64	22	14,38	485	11,36
SUD			225	7,51									225	5,27
SNCL-FAEN									14	5,74	3	1,96	17	0,4
UNSEN-CGT											16	10,46	16	0,38

Résultats CAP Nationales 2005

En renouvelant leur confiance dans le syndicalisme et les orientations que développent le SNES et les syndicats de la FSU, les personnels du second degré ont exprimé un choix clair : celui d'une école ambitieuse pour tous les élèves, respectueuse de l'ensemble des personnels, titulaires comme non titulaires.

Ils ont ainsi renforcé la majorité que le SNES, seul ou avec d'autres syndicats de la FSU (SNEP, SNESUP, SNUEP, SNUipp), possédait déjà dans la quasi-totalité des catégories (48.9%).

C'est un message sans ambiguïté adressé au ministre, au gouvernement et aux autorités académiques : ceux-ci devront en tenir compte !

Le SNES-FSU et le SNESUP-FSU seront les seuls syndicats à représenter les collègues hors-classes chez les certifiés et les CPE : les autres organisations syndicales **ont refusé** d'y choisir des élus ! Il est vrai que la question est brûlante et qu'il faut « aller au charbon » !

Au niveau national, l'écart se creuse encore (plus de 40 points !) entre le SNES, qui renforce sa majorité absolue pour l'ensemble des CAPN où il présente des candidats seul ou avec les autres syndicats de la FSU (52%, soit + 0.7), et le syndicat arrivant en seconde position (SGEN-CFDT avec 11.2%, soit - 2.2).

Viennent ensuite le SNALC-CSEN (9.4%, soit - 0.2), un ensemble de 3 syndicats autour de 6/7% chacun (SE-UNSA, FO et SUD), les 8 autres syndicats étant à moins de 3%.

Les résultats complets sont consultables sur le site national du SNES.

(www.snes.edu/resulcapn2005)

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

LE GOUVERNEMENT PERSISTE... LE SNES AUSSI

Suite à la situation absurde générée l'année dernière par le lundi de Pentecôte, le gouvernement a été contraint de reculer, mais il persiste : les enseignants devront travailler une journée (ou deux demi-journées) supplémentaire(s), hors temps scolaire. La (les) date(s) de cette journée (ou de ces demi-journées) est (sont) déterminée(s) par le chef d'établissement après consultation des équipes pédagogiques.

Le SNES persiste lui aussi : non seulement cette journée dite de « solidarité » ne répond en rien aux besoins des personnes âgées et handicapées, mais en plus elle pèse uniquement sur les salariés. Avec les remplacements de Robien, c'est un coin supplémentaire que le gouvernement tente d'enfoncer pour augmenter notre temps de travail. Peu importe que cela soit inefficace !

La section académique du SNES, opposée à toute augmentation de la charge de travail hors du temps scolaire et au caractère obligatoire du dispositif, appelle les collègues à exiger, dans chaque établissement, que les (très) nombreuses réunions auxquelles nous participons déjà (journées portes-ouvertes, journées de préparation diverses...) soient prises en compte dans le cadre de la définition de cette journée.

En cas de problème, prendre contact avec la section départementale ou académique du SNES.

Agrégés

- Sylviane PERNET (HC)
- Philippe PIGUET
- Jean-Pierre CHEVAUX (Snesup)
- Emmanuelle CLOT-DE-PIZZOL (Snep)
- Roger VERMOT DES ROCHES

Suppléants

- Paul PECHOUX (HC)
- Yasmine MAGNIN
- Denis BARON
- Michelle PRIETO (Snep)
- Hélène BUCHALLET

Certifiés

- Robert LOMBARD (HC)
- Colette REDOUTEY (HC-Snesup)
- Colette FAIVRE (HC)
- Cyril LASALLE
- Sylviane GUTIERREZ
- Isabelle GUILLAUME
- Bernard PEYRET
- Cécile SANTAGATA
- Éliane GOYDADIN
- Philippe VIOLET

Suppléants

- Daniel VERNEREY (HC)
- Angel PALEO (HC)
- Jean-Pierre BILLOT (HC)
- Sandrine RAYOT
- Jean Marc GAVILA
- Elisabeth CLERC
- Laurence PORTRAT-CHAULET
- Rémi POURCHET
- Francine CHATELET
- Martine PERNOT

CPE

- Paul-Christophe BELLIOU (HC)
- Jean-Marc DELCOURT
- Anita GAIFFE MONNIER

Suppléants

- Evelyne PARNET-ISON (HC)
- Sandrine ROBERT
- Chantal JOLY

CO-PSY / D. CIO

- Joseph GOSSET (DCIO)
- Thierry HERDEWYN
- Florence PERROUD

Suppléants

- Béatrice REBOURCET (DCIO)
- Françoise ROUGET
- Claudie STECK

MI-SE

- Thomas TIRANZONI
- Yannick MESLIÈRES

Suppléants

- Nicolas VIGNOS
- Nassima GRAIDIA

PEGC

- Claude BARBE
- Catherine MELINAT
- Gabriel FAREY
- Francis COMEAUD

Suppléants

- Michel COLIN
- Alain PARMENTIER
- Annie TEISSIER
- Dominique BOUCARD

ACTIONS

Remplacements

Le décret sur les remplacements de courte durée entre dans une nouvelle phase : les chefs d'établissements sont dorénavant en droit d'obliger les collègues à effectuer ce type de remplacement. Au cours du premier trimestre, contrairement aux affirmations du Ministre, les collègues, avec le SNES, ont exprimé très massivement leur opposition à ce décret publié sans la moindre concertation. Nous devons continuer à nous opposer à un système qui va engendrer une détérioration de nos conditions de travail, une remise en

cause de nos statuts, qui organise la pénurie dans les recrutements aux concours en faisant travailler plus les collègues là où il faudrait davantage de personnels, sans pour autant avoir une efficacité pédagogique. Aussi, nous appelons les enseignants à exprimer collectivement leur refus (le SNES a déposé un préavis de grève national pour couvrir les collègues qui seraient amenés à décider collectivement d'un arrêt de travail pour protester contre une éventuelle tentative d'imposition d'un remplacement). Il faut éviter de rester isolé en cas de pression : prenez contact très rapidement avec le responsable du SNES de l'établissement ou avec la section académique du SNES.

Le secrétaire académique du Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (SNPDEN) a précisé au SNES que la consigne avait été passée auprès des chefs d'établissements de ne pas faire pression sur les enseignants.

**Notre mobilisation
du premier trimestre
a contraint le Ministère
à la plus grande prudence
sur ce dossier : nous devons
poursuivre notre action
et réaffirmer collectivement
notre opposition
aux remplacements
« de Robien ».**

Sylvain David

Évaluation pédagogique : un enjeu majeur pour nos métiers

Une même obsession tenaille nos différents ministres : construire un encadrement strict de la profession et une évaluation plus discriminante pour récompenser « les meilleurs » et châtier « les mauvais ». Alors que l'évaluation devrait jouer un rôle de conseil et d'aide, elle n'est au contraire envisagée que comme outil de sélection et moyen de pression pour imposer des missions supplémentaires aux personnels. Parallèlement, les incohérences et les dérives inacceptables se multiplient. Les rythmes d'inspection insuffisants et très inégalitaires pénalisent de

trop nombreux collègues. Certains sont inspectés à 2 ans de la retraite (anglais, CPE, lettres) alors que d'autres, en milieu de carrière, sont oubliés pendant plus de 15 ans ! En absence de critères d'évaluation suffisamment explicites, les refus de titularisation augmentent. Plusieurs non-titulaires de l'académie en ont été victimes, même si cela allait, comme un cas en philosophie, à l'encontre des procédures ! L'inspection est même utilisée comme moyen de répression anti-syndicale : un responsable académique du SNES s'est vu ainsi refuser en juin sa titularisation dans le corps des agrégés par l'IPR de SES. Il a fallu toute la détermination du SNES académique et national pour qu'un IG

vienne rétablir en octobre notre collègue dans son droit ! En allemand, c'est le Collectif inter-syndical académique qui a alerté par courrier l'IG sur les nombreux dysfonctionnements locaux : animation pédagogique en panne, procédures d'évaluation non respectées (pas de note, pas de rapport)...

La section académique du SNES appelle les collègues à ne pas rester isolés et à nous contacter en cas de problème. Ensemble, nous pourrions améliorer le système d'évaluation et rééquilibrer le rôle de l'inspection vers le conseil, l'aide et la réflexion pédagogiques.

D.B.

Notation administrative

La procédure de notation administrative vient de débuter. En cas de désaccord avec votre chef d'établissement, vous avez la possibilité de contester la note qui vous est attribuée (voir affiche SNES dans les établissements).

Chacun est en droit d'exiger le maximum de son échelon !

MESSAGE DE VOTRE S3

**Stage syndical « Vie des établissements »
vendredi 3 mars 2006 au lycée Follereau (Belfort)
ouvert à tous les collègues du secteur Montbéliard/Belfort**

Ordre du jour : place de l'action syndicale
dans les établissements, rôle des élus dans les CA...

Inscrivez-vous en prenant contact dès maintenant
avec le correspondant SNES de votre établissement
ou avec la section académique du SNES

Bulletin académique - SNES - BESANÇON
ISSN 0399 774x - CPPAP 0905 S 05578 - 19 av. Droz - 25000 Besançon
DISPENSÉ DE TIMBRAGE BESANÇON CTC
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE
DÉPOSÉ LE 17/01/06

